



PAIEMENTS À DES NON-RÉSIDENTS (Années d'imposition 1998 et suivantes)

Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
----------------	---------------------	--

- Les sociétés qui versent certains paiements ou créditent certains montants à des non-résidents en vertu des paragraphes 202(1) et 105(1) du *Règlement de l'impôt sur le revenu* doivent produire la déclaration de renseignements appropriée.
- La société doit fournir les renseignements ci-dessous pour tous les montants payés ou crédités (décrits dans la remarque 1) à des non-résidents. Si le montant total versé ou crédité est de moins de 100 \$, vous n'avez pas à remplir l'information pour ce bénéficiaire.

	Nom (inscrire chaque bénéficiaire séparément) 100	Adresse 200	Code de paiement (voir la remarque 1) 300	Montant \$ 400
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				

Remarque 1 : Inscrivez le code de paiement approprié dans la colonne 300 :

<p>1 – Redevances 2 – Loyers 3 – Honoraires de gestion/commissions 4 – Honoraires d'aide technique 5 – Honoraires de recherches et de développement</p>	<p>6 – Intérêts 7 – Dividendes 8 – Paiements sur des films : – un film cinématographique; – un film ou une bande vidéo se rapportant à la télévision 9 – Autres services</p>
---	--